



Commune de Marcillé-Robert
22 Le Boulevard
35240 MARCILLÉ-ROBERT

AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Marcillé-Robert se réunira, en séance ordinaire

Jeudi 21 mars à 20 H 00
Salle du conseil municipal, à la mairie

Ordre du jour

- ✓ Finances : Affectation des résultats
- ✓ Finances : Vote du budget primitif 2024 - Commune
- ✓ Finances : Vote du budget primitif 2024 - Assainissement
- ✓ Finances : Vote du budget primitif 2024 - Lotissement du Bocage
- ✓ Finances : BP 2024 : Fongibilité des crédits pour tous les budgets
- ✓ Finances : Vote des taux TF, TFNB, THLV
- ✓ Finances : Vote des subventions au titre de l'année 2024
- ✓ Finances : Tarifs camping 2024
- ✓ Vie municipale : Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables : ZAER

Questions diverses

DIA

Elections européennes : Dimanche 9 juin

Dispositif argent de poche

Commission scolaire : Fixer une date en avril pour vote des tarifs cantine au CM de mai

Fait à MARCILLÉ-ROBERT, le 14 mars 2024
Le Maire, Laurent DIVAY,